TABLE DES MATIÈRES

- Livre
  - [Liminaria]
    - [Page de faux-titre]
    - [Achevé d'imprimer]
    - [Page de titre]
    - [Page blanche]
  - Code civil.
    - [Livre premier. Des personnes]
      - Titre II. Des actes de l'état civil.
        - Notice historique.
        - Première partie. Commentaire et complément du titre « Des actes de l'état civil », ou conférence des procès-verbaux du Conseil d'État, des observations de la section du Tribunat, des exposés de motifs, rapports et discours, des lois et actes accessoires, avec le texte de chaque article du titre, et entre eux.
        - Seconde partie. Elémens du commentaire, ou procès-verbaux du Conseil d'État, exposés de motifs, observations de la section du Tribunat, rapports, discours prononcés dans l'assemblée générale des tribuns, discours des orateurs du Tribunat et du gouvernement pour combattre, défendre, ou appuyer le projet devant le Corps législatif.
          - I. Procès-verbaux du Conseil d'État. Séance du 6 fructidor an IX (24 août 1801).
          - II. Procès-verbaux du Conseil d'État. Séance du 14 fructidor an IX (1er septembre 1801).
          - III. Procès-verbaux du Conseil d'État. Séance du 24 fructidor an IX (11 septembre 1801).
          - IV. Procès-verbaux du Conseil d'État. Séance inédite du 8 brumaire an X (30 octobre 1801).
          - V. Procès-verbaux du Conseil d'État. Séance inédite du 12 brumaire an X (3 novembre 1801).
          - VI. Procès-verbaux du Conseil d'État. Séance inédite du 28 brumaire an X (9 novembre 1801).
          - VII. Procès-verbaux du Conseil d'État. Séance inédite du 2 frimaire an X (25 novembre 1801).
          - VIII. Exposé des motifs du projet, fait par M. Thibaudeau, orateur du gouvernement, dans la séance du Corps législatif du 21 frimaire an X (12 décembre 1801).

    - IX. Rapport fait au nom d'une commission, par M. Duchesne, à la séance du Tribunat du 2 nivôse an X (23 décembre 1802 [sic pour 1801]).
    - X. Observations de la section de législation du Tribunat, ensuite de la communication officieuse, arrêtées les 7 et 8 thermidor an X (26 et 27 juillet 1802).
    - XI. Procès-verbaux du Conseil d'État. Séance inédite du 22 fructidor an X (9 septembre 1802).
    - XII. Exposé des motifs, fait par M. Thibaudeau, orateur du gouvernement, à la séance du Corps législatif du 9 ventôse an XI (28 février 1803).
    - XIII. Rapport, fait par M. Siméon, au nom de la section de législation du tribunal [sic pour Tribunat], dans l'assemblée générale du 17 ventôse an XI (8 mars 1803).
    - XIV. Discours, prononcé par M. Chabot (de l'Allier), dans la séance du Corps législatif du 20 ventôse an XI (11 mars 1803), en présentant le vœu d'adoption du Tribunat.
- Troisième partie. Élémens du complément, ou lois accessoires et actes du pouvoir exécutif et règlementaire qui se rapportent au titre « Des actes de l'état civil ».
    - XV. Ordonnance du roi, du 23 mars 1816, qui détermine les formalités nécessaires pour constater l'état civil des princes et princesses de la maison royale.
    - XVI. [Dispositions relatives à la rédaction des actes civils en langue française].
    - XVII. Circulaire du grand-juge ministre de la Justice du 3 juin 1807.
    - XVIII. [Lois relatives à la qualité des officiers de l'état civil].
    - XIX. Décret du 19 floréal an II (8 mai 1794), relatif aux déclarations sur l'état civil des enfans.
    - XX. [Formules d'actes de naissances, de mariages, de décès, de divorces et d'adoption].
    - XXI. [Dispositions relatives à la clôture et aux tables des registres].
    - XXII. [Dispositions relatives à l'authentification des actes civils et leur prix].
    - XXIII. [Dispositions relatives aux registres faux, détruits, donnés ou disparus et à ceux des luthériens].
    - XXIV. [Sur les contraventions des officiers de l'état civil].
    - XXV. [Dispositions sur la vérification des registres de l'état civil].
    - XXVI. Décret du 4 juillet 1866 concernant le mode de rédaction de

l'acte par lequel l'officier de l'état civil constate qu'il lui a été présenté un enfant sans vie.
- XXVII. [Dispositions relatives aux noms et prénoms à prendre et leur changement].
- XXVIII. Avis du Conseil d'État du 27 messidor an XIII (16 juillet 1805), approuvé le 4 thermidor (23 juillet), sur des formalités relatives au mariage.
- XXIX. Avis du Conseil d'État du 2e jour complémentaire an XIII (19 septembre 1805), approuvé le 4e jour complémentaire (21 septembre), sur les formalités à observer pour la célébration du mariage des militaires résidant sur le territoire français.
- XXX. Loi du 18 germinal an X (8 avril 1802) relative à l'organisation des cultes.
- XXXI. [Dispositions relatives aux sépultures].
- XXXII. [Dispositions relatives aux constats de décès lors d'évènements extraordinaires tels que l'explosion de la poudrière de Grenelle ou les massacres de septembre 1792].
- XXXIII. [Actes relatifs à l'exécution des dispositions du Code civil applicables aux militaires de toute arme].
- XXXIV. [Dispositions relatives aux formalités à observer pour les rectifications à faire aux registres de l'état civil].
- XXXV. Avis du Conseil d'État, du 19 mars 1808, approuvé le 30, sur les cas dans lesquels la rectification des registres de l'état civil par les tribunaux n'est pas nécessaire.
- XXXVI. Avis du Conseil d'État du 23 février 1808, approuvé le 4 mars, sur le mode de transcription des jugemens portant rectification d'actes de l'état civil, et de délivrance des actes rectifiés.

- Titre III. Du domicile.
  - Notice historique.
  - Première partie. Commentaire et complément du titre « Du domicile », ou conférence des procès-verbaux du Conseil d'État, des observations de la section du Tribunat, des exposés de motifs, rapports et discours, des lois et actes accessoires, avec le texte de chaque article du titre, et entre eux.
  - Seconde partie. Elémens du commentaire, ou procès-verbaux du Conseil d'État, exposés de motifs, observations de la section du Tribunat, rapports, discours prononcés dans l'assemblée générale des tribuns, discours des orateurs du Tribunat et du gouvernement pour combattre, défendre, ou appuyer le projet devant le Corps législatif.
    - I. Procès-verbaux du Conseil d'État. Séance du 16 fructidor an IX (3

septembre 1801).
- II. Procès-verbaux du Conseil d'État. Séance [inédite] du 12 brumaire an X (3 novembre 1802).
- III. Procès-verbaux du Conseil d'État. Séance inédite du 12 frimaire an X (3 décembre 1801).
- IV. Observations de la section de législation du Tribunat, séance [mention inutile selon l'errata] du 9 thermidor an X (28 juillet 1802).
- V. Procès-verbaux du Conseil d'État. Séance du 4 frimaire an XI (25 novembre 1802).
- VI. Exposé des motifs fait par M. Emmery, conseiller d'État et orateur du gouvernement, dans la séance du 11 ventôse an XI (2 mars 1803).
- VII. Rapport fait par M. Mouricault dans la séance du Tribunat du 18 ventôse an XI (8 janvier 1803).
- VIII. Discours prononcé dans la séance du Corps législatif du 23 ventôse an XI (14 mars 1803) par M. Malherbe, orateur du Tribunat.

- Troisième partie. Elémens du complément, ou lois accessoires et actes du pouvoir exécutif et règlementaire qui se rapportent au titre « Du domicile ».
  - IX. [Dispositions relatives au domicile politique]

- Table des matières contenues dans le tome troisième.
- Errata du Tome III.
- Errata du Tome III.